

Mars 2009

Cercle de Silence Le Puy en Velay

Le dernier samedi de chaque mois
de 10h à 11h – devant la mairie

Rassemblement silencieux, protestation non violente
en solidarité avec les étrangers menacés d'expulsion

Rejoignez nous sur le cercle , même pour quelques minutes !

*Le cercle de silence rassemble des femmes et des hommes de divers horizons
et convictions philosophiques, politiques ou religieuses*

COMMENT ON RACKETTE LES SANS PAPIERS

Les travailleurs sans papier paient impôts et cotisations sociales sans jamais bénéficier d'aucune prestation. Un système hypocrite qui rapporte chaque année près de 2 milliards d'euros à l'état.

La grande majorité des 400 000 sans papiers de France paient impôts et cotisations sociales comme n'importe quel salarié français, mais ils n'auront jamais droit à la moindre indemnité chômage, à la retraite, au logement social ou à une couverture santé garantie. Comment ces travailleurs illégaux peuvent-ils apparaître dans le circuit très officiel de l'imposition ? Tout simplement en présentant de fausses cartes de séjour au moment de postuler sur un emploi.

Les Bouygues, Sodexo ou Accor embauchent cette main-d'oeuvre maléable, docile et soumise en toute connaissance de cause et l'état n'est pas le moins hypocrite, tout heureux d'encaisser près de 2 milliards d'euros par an.

Cette spoliation est scandaleuse et contrairement aux idées reçues ce sont les sans papiers qui cotisent pour la retraite et les droits sociaux des français alors qu'eux n'en profiteront jamais.

KEITA Diawoye, Malien : Arrivé en France en juin 93, expulsé en novembre 2008. A perdu 72.000 euros de cotisations après 15 années de travail dans le nettoyage et le Bâtiment.

BROURI Abdelhakim, Marocain : En France depuis mai 2001. A travaillé dans la sécurité de cette date à décembre 2006 où il a subi un licenciement économique,. A déjà perdu 29.000 euros de cotisations et n'a touché aucune indemnité ASSEDIC lors de son licenciement. Travaille depuis « au noir ».

MEZIANI Arezki, algérien : Arrivé en France en octobre 2002. Depuis cette date, cumule trois emplois : grande distribution, intérim pour un institut de sondage (chef d'équipe) et dans une association de prévention routière (animateur). A déjà perdu 24.000 euros de cotisations.

KADJI Fadimatou, Camerounaise : Arrivée en France en décembre 2003. Depuis cette date, a travaillé dans l'aide à la personne jusqu'à sa régularisation en novembre 2008. A perdu 23.500 euros de cotisations.



Cercles de Silence Haute-Loire - resf43@no-log.org
Réunion ouverte à tous, chaque second mercredi du mois, à 18h30,
maison de la citoyenneté, rue des chevaliers St Jean. Le Puy en Velay

